



DESCRIPTION DE TÂCHES

Garde Rapide d'intervention à Montréal (GRIM)

Services de la gestion des urgences

Fonction : Garde Rapide d'intervention

Superviseur immédiat :

Lien hiérarchique : Le Responsable d'intervention

Lien fonctionnel : Selon la structure opérationnelle mise en place

Durée du mandat : 2 ans, renouvelable.

Type d'engagement :

- Occasionnel, disponible pour intervenir en dedans d'une heure (60 minutes) lorsqu'il est mobilisé dans le cadre d'un sinistre, en dedans d'une zone circonscrite à Montréal ;
- Assurer la liaison avec le **Service de sécurité Incendie de Montréal (SIM)** ou d'autres autorités locales, selon le cas;
- Évaluer l'ampleur des répercussions des sinistres sur lesquels il est mobilisé;
- Définir les ressources (humaines et matérielles) nécessaires pour répondre aux besoins des sinistrés selon la procédure établie et les communiquer au responsable de garde;
- Encadrer les intervenants Croix-Rouge en service sur les lieux d'intervention;
- Informer le responsable de garde de l'évolution de l'intervention et évaluer la prestation des services aux sinistrés;
- Assurer la conformité, fournir l'encadrement et faire une rétroaction constante aux intervenants Croix-Rouge pendant une intervention selon les normes nationales sur l'aide aux sinistrés;
- Il doit avoir certaines disponibilités pour participer à la prestation des services, lors de sinistres majeurs ;
- Doit s'engager à suivre le programme de formation de la Croix-Rouge requis pour ce poste.

Sommaire de la fonction :

Le titulaire de ce poste dispense les services aux personnes sinistrées dans sa zone respective à Montréal. Son rôle principale est d'évaluer et définir les ressources (humaines et matérielles) nécessaires pour répondre aux besoins des sinistrés sur les lieux d'intervention. La présence d'un bénévole de garde rapide d'intervention en dedans d'une heure, sur les lieux du sinistre est un élément central à la fonction en question.

Responsabilités régulières :

- Offrir ces disponibilités pour le tour de garde (minimalement 1 à 2 quarts par mois)
- Avoir en sa disposition un véhicule en tout temp.
- Participer aux formations et aux exercices requis pour ce poste ;
- S'assurer d'avoir toujours en sa possession le matériel requis pour la prestation de services;

- Avoir un accès internet
- Informer la Croix-Rouge lors d'indisponibilité prolongée.

Responsabilités lors d'une intervention :

- Assurer la prestation des services (analyser les besoins des personnes sinistrées, remplir les différents formulaires, réconforter et diriger les personnes sinistrées vers d'autres services, au besoin) ;
- Respecter les directives, normes et standards opérationnels;

Ce poste est occasionnel, sur des quarts de travail de garde durant lesquels une présence sur le territoire de l'agglomération de Montréal est nécessaire.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leurs candidatures directement à l'adresse suivante : noha.abbas@croixrouge.ca ou au numéro suivant : 514-247-7489.

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus.

*

Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.